

Nouvelle agence des chemins de fer Suisses à Bruxelles

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **7 (1968-1969)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-910034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

† RENE GREPPIN

C'est le 5 avril dernier qu'est décédé brusquement à St-Légier s/Vevey, où il s'était retiré, René Greppin, ingénieur EPZ, à l'âge de 71 ans. Installé à Bruxelles depuis 1929, il a représenté la firme Echer-Wyss en Belgique jusqu'en 1965. Pendant de nombreuses années, il s'est intéressé activement à la vie de la communauté suisse de Bruxelles. Il fut l'un des fondateurs de la Dufour, section de la Société suisse des officiers, de même que de la Reuss, groupement des universitaires suisses en Belgique. Le développement de cette dernière lui tenait tout spécialement à cœur. Il y consacra beaucoup de son temps et ne cessa de lui vouer un vif intérêt. D'un esprit avant tout scientifique, attaché aux précisions mathématiques, René Greppin bénéficiait, en plus, d'une très large culture générale, qui le portait à s'intéresser et à se documenter sur toutes les disciplines de valeur humaine. Il masquait sous un abord parfois réservé une vive sensibilité, un cœur très généreux et une rare fidélité dans ses amitiés. Que sa famille, tout spécialement son épouse, veuille bien trouver dans ces lignes l'expression de nos sincères condoléances.

DE JOYEUSES VACANCES POUR PERSONNES AGEES

Sous le slogan « Le printemps des moins jeunes - vacances délassantes en saison calme », la Société suisse des hôteliers lance une sympathique campagne : chaque possesseur d'un abonnement C.F.F. pour personnes âgées a la possibilité de bénéficier de prix de faveur dans 500 hôtels de Suisse.

Ces conditions spéciales sont accordées pendant les entre-saisons, c'est-à-dire du 1er avril au 30 juin (à l'exclusion de Pâques et de Pentecôte), du 1er septembre au 15 décembre et du 10 au 31 janvier. Pour la chambre avec petit déjeuner, taxes, service, chauffage etc. inclus, l'on paie de F 15,— à F 35,— suivant la catégorie d'hôtel. Dans plus de la moitié des hôtels, le prix forfaitaire est de F 15,—, mais les hôtels de luxe sont aussi représentés. Il sera perçu un supplément de F 5,— pour chambre avec douche ou bain. Les repas — à l'exception du petit déjeuner — sont payés séparément. Pour de longs séjours, il est recommandé de conclure un arrangement forfaitaire.

La seule condition pour bénéficier de cet avantage est de posséder l'abonnement demi-tarif des entreprises de transport, qui sert de pièce de légitimation à l'égard de l'hôtel. L'abonnement lui-même peut être obtenu au prix de F 50,— (au lieu de F 290,—!) par an. Il permet à chaque femme de plus de 62 ans, et à chaque homme de plus de 65 ans de voyager à demi-tarif dans toute la Suisse.

Les étrangers peuvent aussi passer des vacances avantageuses de cette manière, même si, sur le plan kilométrique, ils n'utilisent pas entièrement leur abonnement C.F.F. pour personnes âgées. Il vaut la peine de faire cette dépense ne serait-ce que pour les prix de faveur des hôtels.

Si des conjoints voyagent ensemble, il suffit que l'un des deux seulement possède l'abonnement, pour que l'autre bénéficie également des prix de faveur dans les hôtels. Ces conditions de faveur sont valables aussi bien pour un séjour que pour un voyage circulaire dans le pays, pour autant qu'il y ait, dans les stations d'étapes, des hôtels participant à la sympathique action de la Société suisse des hôteliers. Pour tous renseignements et la liste spéciale des hôtels, s'adresser à l'Office National Suisse du Tourisme, 75, rue Royale, Bruxelles 1.

EDITIONS NOUVELLES

La librairie Payot, Bundesgasse 16, 3001 Berne, signale une initiative prise par l'Édition suisse romande, qui, dans la collection « Livre du mois », publiera mensuellement une œuvre d'un auteur suisse.

Le comité de sélection a retenu entre autres des œuvres de C.F. Ramuz, Maurice Chappaz, Blaise Cendrars, Guy de Pourtalès, Edouard Rod, Rodolphe Toepfer, etc... Des traductions de la littérature allemande sont également prévues ; Frisch et Dürrenmatt seront les premiers auteurs retenus. Le prix moyen du volume sera d'environ Fr. s. 14,—.

Les volumes peuvent être achetés soit séparément au prix de la liste, soit par abonnement de 12, ou de 7 à 11, ou de 6 titres, valable un an, avec un rabais de respectivement 25, 20 ou 10 %, plus Fr. s. 1,50 de frais d'expédition en sous-bande recommandé, par envoi à l'étranger.

Le choix des auteurs, le fait que la collection « Le livre du mois » présente souvent des œuvres épuisées ou inédites, la qualité de l'illustration, du papier et de la reliure, font que cette collection pourrait intéresser certains de nos compatriotes à l'étranger. Ceux-ci voudront bien s'adresser à l'Ambassade de Suisse pour recevoir le prospectus y relatif.

« Profil de Suisse » vient de paraître en français, publié par les éditions Spes S.A., à Lausanne. L'édition originale, en langue allemande, date de 1965. L'auteur en est M. Hans Tschäni. Il s'agit d'un volume de 560 pages, relié au format de 13x22 cm, avec photographies hors texte en tête de chaque chapitre, 17 graphiques, 16 tables, une notice bibliographique, un index et un signet des armoiries cantonales en couleurs.

L'auteur analyse l'évolution historique, compare les institutions ente elles, dégage, de tant de disparates, les constantes qui font que de Genève à Schaffhouse, de Bâle à Lugano, apparait une incontestable unité dans la diversité, et qu'une entente cordiale est possible malgré les différences de langue, de religions et de mentalité.

Ce volume est distribué en Belgique par la maison Asedi, s.p.r.l., 102, chaussée de Charleroi, Bruxelles 6, au prix de FB 375,—.

Bien qu'il s'agisse d'un ouvrage de 1966, il peut être utile de rappeler l'existence du « Lexique de l'économie suisse », édité par la Baconnière, à Neuchâtel. En effet, pour la première fois paraît en français un tableau embrassant l'ensemble de la vie économique et sociale de la Suisse. Il présente, dans un esprit de rigoureuse objectivité, les aspects tant institutionnels que techniques et sociaux de l'économie suisse. L'ouvrage, qui se présente sous la forme d'un volume relié (15,8 x 24 cm) d'environ 650 pages, est complété par un index détaillé permettant au lecteur de trouver sans peine le ou les articles consacrés en tout ou en partie aux questions qui l'intéressent. S'attachant essentiellement à l'aspect fondamental des matières traitées, le « Lexique de l'économie suisse » aura une valeur d'autant plus durable. Il est vendu au prix de Fr. s. 100,—.

DISQUE. — La Compagnie de 1602, à Genève, a édité un disque d'Escalade, qui a obtenu un réel succès ; peut-être pourrait-il intéresser les Suisses, notamment les Genevois résidant en Belgique. La couverture, en couleurs, représente le héraut d'armes lisant la proclamation. Sur l'une des faces : le chant de l'Escalade, l'Escalade en famille et le cortège historique, sur l'autre plusieurs psaumes, notamment le Cè qu'é l'aino. Les compatriotes qui s'y intéressent peuvent adresser leur commande directement à M. Jean Meyer, 9, rue du Rhône, Genève, qui se fera un plaisir de le leur livrer pour le prix de Fr. s. 12,— au lieu de Fr. s. 15,—.

NOUVELLE AGENCE DES CHEMINS DE FER SUISSES A BRUXELLES

Les Chemins de fer fédéraux suisses viennent d'ouvrir une agence commerciale marchandises en Belgique. Elle est située au Boulevard Adolphe Max, 48-50, Bruxelles 1, tél. 17.57.63.

Si, depuis bientôt 50 ans, les bureaux de l'Office National Suisse du Tourisme représentent le trafic voyageurs des compagnies suisses de transport, la nouvelle agence des Chemins de fer fédéraux suisses, dirigée par M. Léon Cugny, est spécialisée dans toutes les questions concernant le transport des marchandises avec la Suisse ou en transit international par les lignes suisses. Elle a pour tâche de rechercher une solution aux problèmes touchant :

- les prix de transport,
- les acheminements,
- les délais de transport,
- les questions ferroviaires d'un caractère général.

Relations : Un compatriote, M. Rudolf Obrist, 38, Tolpoot, Deinze, serait heureux de connaître des Suisses domiciliés dans la région de Gand. Ils voudront bien se mettre en rapport avec lui.

SWISS JUNIOR CLUB

(Suite de la page 2.)

Parmi les activités printanières de notre Club, ce sont les sports qui attirent le plus de monde. Le bowling accueille tous les dimanches plus de trente de nos amis. Le tir a ses adeptes également, les plus courageux d'entre nous. C'est en effet le dimanche matin qu'ils doivent se rendre à Brasschaat, où la Société suisse de tir leur réserve toujours un chaleureux accueil, qui est de nature à les encourager. Dès septembre, nous aborderons d'autres disciplines sportives, telles que le judo, l'équitation, le football. Des précisions seront données en temps utile.

Notre plus grand désir étant une collaboration plus étroite avec les diverses sociétés suisses, nous avons participé à des activités de l'Union suisse :

- le 21 mai, à la représentation des ballets Béjart au Cirque Royal ;
- le 1er juin, à l'excursion à Bokrijk, où nos chants et notre musique ont entretenu une joyeuse animation. Un match de football opposa même la Suisse romande à la Suisse allemande. Merci à nos aînés de l'aide qu'ils nous ont apportées pour faciliter notre participation à cette journée.

L'aménagement de notre nouveau local, situé dans l'annexe de la Maison suisse, accapare une bonne partie de notre temps. Toute personne disposée à nous aider sera la bienvenue. Prière de se mettre en rapport avec le responsable. A l'inauguration de ce local, prévue en septembre, aura lieu un grand bal costumé. Que chacun se prépare ! Responsables : Sports : Jean Gaeng ; Secrétariat : Claudine Gaeng, 294, ch. de Gand, tél. 27.45.00 ; Local : Michael Bolle, 11, av. des Jardins, tél. 16.79.00.

SEANCE DU VORORT

La prochaine réunion de la **Conférence des présidents et délégués des Sociétés suisses en Belgique et au Luxembourg** aura lieu le mercredi 25 juin 1969 à 20 heures, à la Maison Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon à Bruxelles.

L'ordre du jour comprend notamment l'approbation du mémoire à présenter en vue du Congrès de Montreux.